

Service : Coopérative d'activités (5323)

Document imprimé à partir de dorifor.be.

Vous pouvez rencontrer un conseiller sans rendez-vous à la Cité des métiers, Avenue de l'Astronomie 14, 1210 Bruxelles (métro Madou), lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h, jeudi de 13h30 à 19h (jusqu'à 16h pendant les vacances scolaires).

Créez votre propre emploi en testant votre activité dans un environnement sécurisé ! Pour des activités de service aux personnes ou aux entreprises, d'artisanat, de commerces ainsi que les métiers manuels de la construction.

Objectif et Contenu

Objectif	<p>La coopérative d'activités vous permet de commencer à travailler légalement comme un indépendant et de tester sans risque votre activité sur le marché pendant une période de 18 mois maximum; de bénéficier d'un accompagnement individuel et collectif afin d'acquérir un savoir-faire d'entrepreneur tout en gardant vos allocations sociales.</p> <p>JobYourself accompagne tout type de projet, tous secteurs confondus à l'exception du transport de personnes, des activités qui nécessitent la signature d'un bail commercial ou un investissement/stock de départ trop important et les activités d'import et/ou export hors UE.</p> <p>Pour le secteur de la construction un accompagnement spécifique est proposé.</p>
Programme	<p>Phase préparatoire : durant 6 mois maximum vous bénéficiez d'un large éventail de formations et d'un coaching collectif (ou individuel si vous êtes porteur d'un projet dans le secteur de la construction).</p> <p>Phase de test : durant 18 mois maximum, vous testez en grandeur réelle votre projet. Vous produisez, vous vendez, vous facturez en utilisant les numéros de TVA et d'entreprise de la coopérative et vous bénéficiez d'un coaching individuel et d'une prise en charge de votre comptabilité par la coopérative.</p> <p>Formule "prêt à facturer" : si vous estimez que votre projet est déjà prêt, vous pouvez entrer directement en phase de test, sous certaines conditions (voir le site web de l'organisme).</p>
Certification(s) visée(s)	Aucun
Type de formation	Associatif (http://www.dorifor.be/filiere/associatif-18.html)
Organisation	
Durée	De 6 à 24 mois pour le parcours complet
Début	Permanent
Coût	10% de la marge brute (en période de test) -

Conditions d'admission

Prérequis administratif Habiter la Région de Bruxelles-Capitale ou vouloir y développer une activité.

Avoir les accès et les compétences nécessaires pour le métier visé.

Condition complémentaire pour les chômeurs et les allocataires sociaux pour pouvoir entrer en phase de test tout en continuant à bénéficier de leurs allocations :

- être allocataire social depuis minimum 1 jour ou

- être chômeur complet indemnisé et :

- pour les moins de 50 ans : avoir bénéficié d'au moins

156 jours d'indemnités dans les 18 mois qui précèdent l'entrée en phase de test

- pour les plus de 50 ans : avoir bénéficié d'au moins 78

jours d'indemnités dans les 9 mois qui précèdent l'entrée en phase de test

Intéressé(e) ?

Que faire

Inscrivez-vous à une séance d'information soit en ligne sur le site web de l'organisme soit par mail ou téléphone.

Retrouvez cette formation sur
<http://www.dorifor.be/formation/service-cooperative-d-activites-5323.html>



Jobyourself

Rue d'Alost 7-11 - 1000 Bruxelles

02 256 20 74

info@jobyourself.be - <http://www.jobyourself.be>